

« LA SAINTE THERESE DE CITE AUX » :
ANGELIQUE ARNAULD

par Perle BUGNION-SECRETAN

Elle ne voulait pas qu'on l'appelât Madame de Port-Royal ou qu'on la traitât de Révérende. Elle ne voulait être que la Mère des Filles que Dieu lui avait confiées. Cependant, dans le tableau de Philippe de Champaigne daté de 1654, elle est l'image même d'une abbesse, nul ne peut en douter. Dans sa simplicité, sa présence s'impose au point d'intimider encore, comme elle intimidait jusqu'à son amie M^m° d'Aumont ou sa nièce la future Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly. Ce qui frappe, outre la dimension quasi monumentale que le peintre a donnée à son sujet, c'est la force attentive du regard et la légère ironie du sourire.

Pour sa composition, le peintre a repris, à peine retouché, le double portrait de 1648. Il a assis la Mère Angélique dans la même pose de la tête et du corps qu'il avait utilisée, quelque vingt ans plus tôt, pour un portrait de Richelieu. Mais alors que le fauteuil du cardinal est rembourré, celui de l'abbesse n'a qu'un siège de paille. Alors que les vêtements de soie et de dentelles du cardinal tombent jusqu'à terre en d'amples plis où joue la lumière, la robe de serge blanc cassé de la Mère Angélique n'est mise en valeur que par le discret voile noir et la croix rouge du scapulaire. Les deux mains du cardinal reposent sur les bras du fauteuil, alors que de sa main gauche la Mère Angélique tient un livre relié, probablement le Nouveau Testament que lui avait offert son frère d'Andilly et qu'elle avait trouvé bien élégant pour une religieuse. Derrière Richelieu, un lourd rideau de velours. Derrière la Mère Angélique, une délicieuse vue de Port-Royal-des-Champs, avec son

église, ses bâtiments conventuels, son pigeonnier, et les Granges sur la colline, tout ce à quoi la Mère Angélique s'est identifiée depuis sa jeunesse. Elle a 63 ans. Elle et Port-Royal — Port-Royal-des-Champs et Port-Royal de Paris — ne font qu'un.

Champaigne a peint la Mère Angélique au temps de la plénitude de son expérience et de son autorité. C'est le temps où s'affirme le rayonnement de Port-Royal, entre les années où la guerre civile a frôlé ses murs, et celles des persécutions qui déjà menacent. Le temps aussi où s'affirme le rayonnement personnel de la Mère, comme on le voit par le nombre des monastères qui lui demandent aide et conseils et par le cercle des correspondantes à qui elle adresse des lettres de direction.

Elle tient son rôle d'abbesse avec tant de sagesse et de succès qu'on l'appelle « la sainte Thérèse de Cîteaux » — comparaison qu'elle eût sans doute récusée si elle l'avait connue — et qu'on peut se demander, paraphrasant une formule célèbre, si on naît abbesse ou si on le devient ?

Dès leur naissance, les destinées d'Angélique (1591) et d'Agnès (1593) étaient fixées : elles entreraient en religion, afin de sauvegarder l'établissement futur de leur sœur aînée — qui deviendrait Catherine Le Maître — et de leur frère Robert d'Andilly. Mais Angélique n'en a nullement la vocation, et son adolescence est marquée par de douloureuses luttes intérieures. Jusqu'au jour où soudain elle est frappée par la notion de *justice de Dieu*. Dès ce moment, elle se réconcilie avec son destin. Longtemps cependant, elle souffre de penser que son abbaye lui a été obtenue par son grand-père et son père en trompant Rome sur son âge. Il lui a fallu lutter contre la tentation de se faire délier de son vœu de fidélité à l'ordre de Cîteaux, afin de pouvoir entrer dans l'une des maisons de la Visitation de Jeanne de Chantal. Ce n'est finalement que vers la quarantaine, la maison de Paris alors bien établie, qu'elle a totalement accepté sa destinée d'abbesse de Port-Royal.

Par ailleurs, elle avait un tempérament de chef ; c'était une animatrice née. Abbessse titulaire entrée en fonction à onze ans, elle sait se faire accepter par des sœurs d'âge à être qui sa mère qui sa grand'mère. Bien plus, elle les entraîne par son exemple à revenir à la stricte observance de la Règle de saint



1. Angélique Arnauld,
par Philippe de Champaigne
(1654).

Benoît, allant jusqu'à opposer la clôture à son père. A « 17 ans et 10 mois », comme elle a tenu à le préciser, elle a achevé de réformer Port-Royal, et à 18 ans on la donne comme modèle à d'autres couvents.

Elle veut aller plus loin. Elle obtient qu'on modifie le statut de son monastère : dans l'espoir d'obtenir de meilleurs confesseurs, elle le fait passer de la juridiction de l'ordre de Cîteaux à celle de l'archevêque de Paris. Elle obtient du roi en 1629 qu'il renonce à son droit de désigner l'abbesse et que cette fonction redevienne élective comme autrefois, de trois en trois ans. Fidèle à ses principes, elle démissionne en 1630. Mais en 1642 déjà, elle est élue abbesse et le restera jusqu'en 1654.

Elle devra toujours lutter contre sa vivacité naturelle, peut-être même contre une certaine impétuosité, qui l'entraîne parfois à critiquer l'abbesse ou la prieure en fonction : « *Il faut que je vous dise, écrit-elle à la Mère Agnès, qu'il me semble que vous vous contentez quand vous les voyez dévotes et aimer l'Office, quoique je sache bien que vous aimez quelles aiment aussi, le reste, mais vous n'y avez pas tant d'attention...* » Encore à la fin de sa vie, elle reconnaît qu'elle a l'habitude de trop parler: « *Le jour que nous arriverons [aux Champs], je vous supplie de m'avertir de ne pas tant parler; car c'est toujours ma coutume de le trop faire, et ainsi de mal commencer, en satisfaisant l'esprit malin.* »

Elle a une si haute idée de la vie religieuse, un tel souci du salut de ses filles, qu'elle est très stricte dans le choix de leurs confesseurs. Pour elle-même, ce n'est que quand elle rencontre François de Sales qu'elle se sent enfin en face d'un esprit supérieur : « *Je n'avais point encore trouvé en personne ce que je trouvai en lui, quoique j'eusse vu ceux qui avaient la plus grande réputation... je n'avais jamais rencontré personne auquel je pusse prendre une confiance entière et ensuite y avoir une entière soumission, et je me servais, pour prendre avis et conduite, de ceux qui nous assistaient, selon que je reconnaissais qu'ils étaient portés à ce que je désirais, que je croyais bon et utile pour le bien de nos sœurs. Je prenais ainsi conduite par parties, et de ceux que je croyais qui favoriseraient mes pensées et mes désirs — ce qui me donnait beaucoup de peine, parce que c'était en effet me conduire moi-même.* »

Une intime liaison se développe entre François de Sales et la Mère Angélique ; elle l'invoquera à la veille de sa mort dans une lettre à la reine Anne d'Autriche, en une ultime tentative pour défendre Port-Royal : « *Saint François de Sales n'a pas dédaigné de me considérer comme l'une de ses filles. C'est ce saint prélat qui a connu plus qu'aucun autre le fond de mon cœur, et de qui j'ai tâché d'apprendre l'esprit véritable qu'on doit enseigner aux âmes qui quittent le monde pour se consacrer entièrement à Dieu.* »

La Mère Angélique sera heureuse de retrouver en l'abbé de Saint-Cyran un confesseur à la spiritualité augustinienne également inspirée de celle de François de Sales. Mais après la mort de Saint-Cyran, le neveu de celui-ci, Barcos, Singlin, que Saint-Cyran avait formé, Antoine Arnauld, son « petit frère », et Isaac de Sacy, son neveu, ont, semble-t-il, été des amis en qui elle avait confiance, des *al ter ego* avec qui elle partageait le souci de la vie spirituelle de Port-Royal, plutôt que des directeurs de conscience pour elle-même. Elle avait d'ailleurs une haute idée des droits et responsabilités d'une abbesse dans la direction d'un monastère : « *Les conciles de France ont expressément déterminé que ce qui est dit des abbés dans la Règle de saint Benoît se doit entendre aussi des abbesses. Il est certain que les fondateurs d'ordres ont prétendu que les abbés et abbesses seraient les directeurs et les directrices de la conscience de leurs religieux et religieuses ; ils ont prétendu aussi qu'il n'y en aurait point d'autres qu'eux.* » Cette phrase, relevée dans un texte qui est probablement de la Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, est sans doute un écho de l'opinion et de la façon d'être de sa tante.

Cependant, celle-ci a toujours attribué à l'action divine le développement de Port-Royal. « *Dieu fait tout.* » Cette brève affirmation est l'expression de sa conviction la plus profonde, de quoi qu'il s'agisse. A l'occasion de la Saint-Michel 1654, elle a rappelé à ses filles, réunies comme chaque jour à la « conférence », « *que ce jour était la fête de sa Confirmation, sa première Communion, et sa Bénédiction, qui s'était faite il y a cinquante-deux ans, que les conseils et les desseins de Dieu étaient admirables et incompréhensibles ; qu'il y avait ce jour-là dans le Monastère environ trois cents personnes, qui ne pensaient tous qu'à se réjouir, et presque aucun qui pensât*

à Dieu; quelle-même n'y pensait pas beaucoup, n'étant encore qu'un enfant, et que Dieu voyait dans onze Religieuses, qu'il y avait seulement dans la Maison, tout ce grand nombre qui était là présent... qu'il n'y eut personne du monde le jour de cette Bénédiction, qui eût pu croire, ni penser que ce qui s'est fait dans la Maison, eût dû se faire ».

Aux abbesses qui la consultent, elle conseille de s'occuper d'abord de remettre en ordre le spirituel dans leur abbaye, et de ne s'occuper qu'ensuite de rétablir le temporel. Mais elle a été pour Port-Royal une administratrice attentive, au courant du prix du blé ou de la valeur d'une vache portante, car elle était soucieuse de n'avoir point de dettes, mais de disposer au contraire de quoi exercer la charité.

Le portrait de Philippe de Champaigne correspond bien à ces aspects de la personnalité de la Mère. Mais la gravure qu'on en a tirée, est accompagnée d'une légende qui souligne d'autres aspects de son caractère : son humilité, l'ardeur de sa charité. S'agit-il ou non d'une vision idéalisée ? On peut en juger par le récit où, en obéissance à M. Singlin, elle a raconté sa jeunesse, la réforme de Port-Royal, la longue quête spirituelle qui lui a permis de « *devenir ce quelle est* ». Puis il y a ses lettres — 1.400 lettres publiées — où elle se livre volontiers : « *Je me parle autant qu'à vous.* » Il y a les notes de « conférences » où les religieuses pouvaient discuter avec elle dans « *une sainte liberté* ». Enfin, il y a les *Constitutions*, rédigées par la Mère Agnès, qui sont essentiellement une description de la vie à Port-Royal et qui, à propos de l'office de l'abbesse, dépeignent bien la Mère Angélique : « *La Supérieure qui doit gouverner la Maison de Dieu, doit être toute remplie de son esprit divin, afin que ce quelle ordonnera soit reçu, non comme commandement d'une créature, mais comme commandement de Dieu. Qu'elle tâche de se rendre remarquable dans le Monastère, non par sa dignité, mais par sa charité, couvrant l'autorité d'une Supérieure d'un cœur de mère...* »

L'humilité de la Mère Angélique s'est traduite non seulement par son attitude envers les faibles et celles qu'on appelait les innocentes, comme le recommandent les *Constitutions*, mais aussi par l'introduction de l'élection de l'abbesse par les sœurs, par les votes des sœurs sur l'admission des novices au rang de professes, par la consultation « de personnes spirituelles de

grande expérience », y compris des sœurs, sur les questions importantes ou délicates. On peut aussi rattacher à son humilité son goût de la simplicité, si évident lors de la construction de l'église de Paris et dans la décoration des autels, et encore dans le choix du plain-chant pour les offices ou dans ses idées pour les programmes des pensionnaires, qu'elle voulait ramener à l'essentiel.

Même accepté comme « obéissance », le métier d'abbesse ne va pas sans offrir des occasions d'humiliations et de souffrances. C'est l'expérience qu'elle partage avec une jeune prieure qui vient d'être nommée supérieure d'un monastère voisin : *« J'ai porté dix-neuf ans cette croix avec tant d'impatience qu'elle m'a fait faire plusieurs fautes... Quand Dieu m'a fait la grâce d'être soumise à ses ordres, il m'a donné en même temps le moyen d'accomplir ce que j'avais désiré... Vous avez un grand avantage... c'est que vous entrez dans cette charge par une véritable et sainte vocation. Je sais que cela n'empêchera pas que vous n'y souffriez beaucoup de peines ; mais comme elles vous sont imposées de Dieu, vous devez espérer que son infinie bonté portera le joug avec vous... Que craignez-vous ? L'élévèment ? Vous aurez dans votre charge plus d'occasions d'humiliations qu'en demeurant simple religieuse, et si vous avez désir d'y mener une vie bien pénitente, vous en rencontrerez en un jour plus d'occasions en étant abbesse que vous n'avez fait jusqu'à cette heure pendant des mois... Elle se regarde comme la véritable servante de toutes les religieuses, et elle les doit servir réellement avec toutes sortes d'affection, de sollicitude et de peine. Les risques de la fausse humilité de l'amour-propre, toutes ces petites tricheries éloignent de nous la grâce de Dieu. Il n'y a point d'humilité que dans la vraie obéissance et soumission à Dieu... Lisez souvent les Psaumes, pour moi j'y trouve des consolations admirables... Ne parlez point de votre peine par décharge... Il faut aussi bien dire de nos peines que de nos consolations ce que dit notre père saint Bernard : mon secret est pour moi. Souffrez votre douleur en secret. »*

La Mère Angélique est toujours restée fidèle au vœu de pauvreté, habitant une cellule aussi simple que celles des autres religieuses. Tout à la fin de sa vie, un petit échange de lettres avec le marquis de Sévigné (l'oncle de MTM de Sévigné) en témoigne de façon charmante, éclairant du même coup d'un

rayon d'amitié l'austérité que la Mère Angélique s'était imposée. Elle le remercie de quelques présents : « *Je les ai reçus ; vos parfums seront offerts à Dieu aux adorations du Saint-Sacrement... Votre or sera pour les pauvres... Vous retenez pour vous la myrrhe de la mortification.* » Sévigné tente de lui offrir une lampe : « *Elle n'est pas à l'usage d'une pauvre religieuse. J'en ai une de dix sols de laquelle je me sers depuis vingt ans avec de l'huile à brûler qui n'est pas de noix pure, mais mêlée avec de moindre, dont je ne reçois depuis tout ce temps aucune incommodité, non plus que toutes nos sœurs qui n'en ont pas d'autre. Il faut que vous sachiez, mon bon frère, que la pauvreté rend bien agréables et utiles la plupart des choses que les riches trouvent fâcheuses et incommodes.* » Sévigné veut lui offrir de meilleure huile pour sa lampe : « *Je vous remercie très humblement de votre huile; j'en ferai un meilleur usage que vous ne vouliez, la faisant brûler devant le Saint-Sacrement...* »

La jeune Angélique avait commencé la réforme de son monastère par la mise en commun des petits biens personnels que les sœurs s'étaient mises peu à peu à conserver dans leur cellule. Elle voyait dans ce geste, qui s'opposait à tout esprit de cupidité, le signe que Port-Royal voulait être une maison vouée à la charité, et cela a bien été le cas. Jamais la Mère Angélique n'a refusé une fille ayant une vraie vocation parce qu'elle n'aurait pas pu payer de dot. Pendant la Fronde, Port-Royal de Paris a logé et nourri d'innombrables religieuses réfugiées de couvents pris dans la zone des combats ; aux Champs on distribuait de la soupe aux pauvres des paroisses avoisinantes, faite selon la recette de la Mère Angélique.

Elle ne s'est pas contentée de diriger son abbaye selon la règle de la charité vis-à-vis de l'extérieur. Elle l'a gouvernée selon le principe de la « charité mutuelle » entre les sœurs, ainsi que l'explique le beau texte intitulé *L'Esprit du Monastère de Port-Royal* qui commente les *Constitutions* : « *Elles savent que cette vertu divine est répandue dans les cœurs par le Saint-Esprit ; c'est le lieu où elles doivent la conserver sans la faire paraître au dehors, sinon dans les occasions que Dieu fait naître pour cela...* »

Malgré ses charges, elle pratique des actes de charité, comme de soigner les malades, qu'elle saignait elle-même, ou de

réserver autant que possible le temps nécessaire aux entretiens que lui demandent les sœurs : « *Je n'ai point eu de temps pour elles ni pour moi ; et j'eusse bien cru l'avoir pour moi si je l'eusse eu pour elles.* » Ou encore le temps d'écrire, souvent la nuit, les lettres qu'attendent ses dirigées, des exhortations qu'elle termine souvent par des retours sur elle-même : « *Je vous supplie de bien prier Dieu, ma chère Sœur, qu'il me fasse la grâce de faire ce que je vous dis.* »

L'abbesse connaît « *la servitude de la charité* », car elle est « *la servante des servantes de Dieu... C'est un petit troupeau que Dieu vous donne à conduire ; ce n'est pas à vous à considérer les conditions, mais bien à le recevoir humblement, tel qu'il est.* » Elle a le même souci du salut de ses filles que du sien propre. Elle sait que son « *office* » est de les guider vers les vertus de la vie religieuse, se souvenant, comme le prescrivent les *Constitutions*, « de ce que dit saint Augustin, que nous devons travailler à combattre nos vices par des efforts continuels et par des prières ardentes, reconnaissant en même temps que nos efforts aussi bien que nos prières, s'il y a rien de bon, sont des effets de la grâce... »

A Port-Royal, sous l'égide de la Mère Angélique, on ne fait guère de théologie. Elle a une dévotion particulière pour le Saint-Sacrement, dont elle institue très tôt l'adoration perpétuelle dans son monastère, mais elle ne cherche pas à percer les mystères de la foi. « *Je suis très incapable d'en rien dire* », écrit-elle à une jeune sœur, mais elle « *ne peut souffrir qu'on se plaigne de Dieu ou qu'on se défie de sa miséricorde* ».

Elle aime le Nouveau Testament et les Psaumes, elle craint que son frère Antoine, le « Grand Arnould », tout prêtre qu'il est, ne lise pas assez les Ecritures, et elle le lui dit. Femme d'action, pratique, pragmatique, elle aime et recommande à ses dirigées, comme la reine de Pologne, les prières courtes mais fréquentes.

Elle estime qu'il fait partie de ses responsabilités d'abbesse de se tenir au courant des controverses autour de Port-Royal ; au contraire, elle pense que les moniales n'ont pas à s'en occuper ou préoccuper. Plus tard, la question de la signature du Formulaire ne lui sera pas posée, car elle est déjà trop malade. On ne peut donc pas dire avec certitude quelle réponse

elle y aurait apportée. On ne peut que l'inférer de sa spiritualité augustinienne et de sa fidélité à ses convictions.

Quand se produit le miracle de la sainte Epine, en 1656, elle n'est plus en fonction, et ce n'est probablement pas elle qui a fait venir la relique et organisé la procession au cours de laquelle la petite Marguerite Périer a été guérie d'une fistule à l'œil. Elle fait clairement comprendre qu'elle souhaite qu'on ne parle de l'événement qu'avec grande retenue et sans s'en glorifier, même s'il peut être opposé à ceux qui traitent les gens de Port-Royal d'hérétiques. Quant à elle, elle ne souhaite pas, comme elle l'écrit à une amie, « *que Dieu délivre sa vérité par des miracles visibles, mais par les invisibles de la conversion des cœurs qui se fait sans rumeur et sans bruit.* » La voie est celle de l'obéissance, « *à l'image de celle de Jésus-Christ : toute volontaire, toute franche, toute soumise, toute parfaite et sans choix* ».

Rien n'éclaire mieux la nature de la piété de la Mère Angélique que de la comparer à celle de la Mère Agnès. Angélique aimait la prière vocale, celle fixée dans la liturgie, Agnès la prière mentale, plus personnelle et plus proche de la méditation. Il y a eu parfois tension sur ce point entre les deux sœurs : leurs caractères s'opposaient, mais ils se complétaient. La Mère Angélique l'a d'ailleurs reconnu : « *Que Dieu me fasse la grâce de vous rendre ce que je vous dois en la manière qu'il lui plaira* », écrit-elle dans sa dernière lettre à sa sœur.

Quand Philippe de Champaigne a fait le portrait de la Mère Agnès, il l'a représentée en prière devant un crucifix. C'est aussi en prière qu'il l'a représentée au chevet de sa fille malade, dans le célèbre *Ex voto* du Louvre. Deux gravures ont popularisé les traits des deux grandes abbesses : Angélique, comme appuyée sur le cadre du tableau, tient un Nouveau Testament, et la légende souligne l'ardeur de sa charité ; Agnès est agenouillée et prie devant un crucifix ; la légende souligne sa grande piété ; derrière elle, le paysage de Port-Royal des Champs marque l'importance de son rôle, à elle aussi, dans la vie de l'abbaye.

L'Esprit du Monastère de Port-Royal commence ainsi : « *L'esprit où on tâche d'être en ce monastère est difficile à exprimer, parce qu'il n'est point affecté ni formé sur un raisonnement humain, qui porte même quelquefois à choisir les choses*

les plus parfaites. C'est un esprit qui tend à chercher Dieu et à le suivre en toutes choses. Il apprend à concevoir Dieu d'une manière inconcevable, non seulement parce qu'il est incompréhensible dans sa grandeur infinie, mais encore parce que nous ne sommes point capables de nous-mêmes, comme de nous-mêmes, de former aucune pensée pour nous élever à lui, encore moins d'en avoir une seule qui soit digne de lui. C'est pourquoi cette seule pensée que la foi donne, qu'il est Dieu, suffit aux âmes pour leur donner l'impression d'un respect qui les rend entièrement dépendantes de sa divine Majesté, et qui les porte à en attendre toutes choses, mais selon l'ordre de sa providence et non pas de leurs désirs. »

Quand dans un même temps les atteintes de l'âge pour elle et les persécutions contre Port-Royal s'intensifient, la Mère Angélique consacre ses dernières forces à faire face aux épreuves et à insuffler son courage autour d'elle : *« Je prie Dieu qu'il me fasse la grâce de trouver la bonne manière de porter notre croix jusqu'à la mort... Je vous conjure de ne point branler quoi qu'il puisse arriver. Dieu est toujours Dieu, et par conséquent tout sage, tout puissant et tout bon pour nous soutenir et consoler dans nos maux. »*

Humilité et charité, comme le dit la légende de la gravure, sont certes des constantes dans la vie de la Mère Angélique. Aussi son amour exigeant pour sa Maison *« qui est à Dieu et qu'on est obligée d'aimer comme soi-même. »* Mais tout autant, l'énergie, la fermeté du caractère, la confiance dans la grâce et la miséricorde divine sont des traits marquants de sa personnalité. En réformant Port-Royal, elle l'a formé, elle l'a inspiré pendant plus de cinquante ans, elle l'a fait ce qu'il a été et ce qu'il est resté.